

Les mutations de la perception de l'habitat montréalais, 1960-1970

Martin DROUIN



Photo : Martin Drouin

La valeur patrimoniale du paysage urbain de la ville de Montréal est aujourd'hui majoritairement reconnue et appréciée¹. Bien sûr, des menaces pèsent encore sur la pérennité de plusieurs ensembles ou bâtiments. Il n'en demeure pas moins que les mécanismes mis en place au cours des dernières décennies ont radicalement changé les manières d'intervenir dans la ville et de départager les biens à conserver de ceux qu'il est possible de démolir. Ainsi, une foule d'édifices et de lieux est venue s'ajouter aux premiers monuments historiques protégés par l'institution patrimoniale québécoise depuis le début des années 1960. La notion de « diversité » est d'ailleurs l'une des caractéristiques de ce que certains ont appelé le bric-à-brac architectural montréalais². Aux côtés des patrimoines religieux, industriels ou modernes, pour ne nommer que ceux-ci, l'habitat urbain représente un apport qualitatif et quantitatif

¹ Ce texte reprend, en partie, l'argumentaire développé dans un article paru dans la *Revue d'histoire urbaine*. Cf. Martin Drouin, « De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine (Montréal, 1954-1973) », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 41, n° 2, 2012, p. 22-36.

² Robert Boivin et Robert Comeau, « Montréal, l'oasis du Nord », in Robert Boivin et Robert Comeau, dir, *Montréal, l'oasis du Nord*, Paris, Autrement, 1992 p. 11.

important³. À Montréal, les typologies résidentielles rassemblent en effet des formes variées. De la maison urbaine à l'immeuble d'appartements, en passant par la maison de faubourg, les déclinaisons sont multiples.

Un premier groupe de maisons urbaines a d'abord été sauvegardé en tant que joyaux de la ville coloniale française et britannique, témoin de la période préindustrielle⁴. L'inventaire s'est ensuite enrichi de grandes demeures bourgeoises du 19^e siècle, avec leurs déclinaisons stylistiques variées signées par des architectes reconnus⁵. Pendant un temps, des demandes furent répétées, mais en vain, pour créer un deuxième arrondissement historique afin de protéger les secondes au même titre que les premières⁶. Ce ne sont cependant pas ces types d'habitation qui attirent notre attention, mais un troisième groupe pour lequel l'intérêt a connu un revirement spectaculaire dans les années 1960-1970. Ce dernier est l'un des plus célèbres aujourd'hui dans la métropole québécoise.

Le duplex, le triplex et autres multiplex forment un ensemble colossal. Ce groupe d'habitations s'est rapidement diffusé lorsque Montréal a connu une période de croissance démographique et

³ Serge Caron et Perla Serfaty, dir., *Le patrimoine de Montréal. Document de référence*, Montréal, Ville de Montréal / Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1998, 168 p.

⁴ Les deux premiers monuments historiques classés à Montréal avant 1960 furent le château de Ramezay, une maison urbaine du 18^e siècle, et la maison Simon-Lacombe, un exemple d'architecture rurale du 18^e siècle. En 1963, la création de l'arrondissement historique de Montréal permit la protection d'un nombre plus important de maisons urbaines. Cf. Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire*, tome 2, Québec, Publications du Québec, p. 38 et 148.

⁵ François Rémillard et Brian Merrett, *Demeures bourgeoises de Montréal : le mille carré doré, 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, 1986, 242 p.

⁶ Martin Drouin, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 111-136.

d'urbanisation soutenues entre 1870 et 1930⁷. De deux à trois étages, les édifices suivent un mode d'implantation contiguë pour former des séries de maisons en rangées. Ils s'inscrivent sur des îlots généralement de forme rectangulaire et divisés par trois ruelles : les deux premières sont situées derrière les constructions en tête d'îlot, tandis qu'une troisième fait le pont entre elles sur la longueur de l'îlot, ce qui permettait les circulations de services. Les habitations furent d'abord bâties en bord de parcelle, mais un règlement municipal est venu à la fin du 19^e siècle imposer une marge de recul. Afin de gagner de l'espace, les entrepreneurs déplacèrent les escaliers vers l'extérieur, installations qui sont devenues un ingrédient de la spécificité du paysage urbain montréalais. Les édifices sont ordinairement construits de briques d'argile rouge ou de parement de pierre grise. Le degré d'ornementation, tout comme la forme de la toiture, varie d'un bâtiment à l'autre donnant, avec les balcons de fer forgé, un rythme qui brise l'apparente monotonie de la rue⁸. Ces habitations constituent la grande famille des plex.



Photo : Denis Chabot, *Le monde en images*, CCDMD

Au cœur de la réflexion autour des liens entre habitat et identité, il nous semblait pertinent de retracer les mutations qui bouleversèrent les représentations de ce type d'architecture résidentielle dans les années 1960-1970, car elles permettent de saisir l'investissement de sens dont les édifices sont porteurs, qu'ils relèvent de l'exceptionnel ou de l'ordinaire. En moins de

⁷ Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, Montréal, Édition du Méridien, 1994, p. 263 ; Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la confédération*, Montréal, Boréal, 2000, p. 75.

⁸ Michèle Benoît et Roger Gratton, *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, s.d., 393 p. ; Richard de la Riva, Suzanne Gagnon et Gavin Affleck, *Les « plex », une tradition renouvelée*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèque et de logement, s.d., 96 p.

deux décennies, une même famille de bâtiments – celle des plex – est passée d'un statut déprécié, voire méprisé, à une valorisation presque unanime qui fit taire les critiques. Comment de tels bâtiments hier condamnés devinrent-ils des trésors à conserver ? C'est en essayant de comprendre les conditions et les facteurs de ce déplacement qu'il est possible d'accéder à la relation qui unit l'homme à son habitat. Plus que cela, cette analyse nous permet d'observer la formulation d'une identité qui s'est construite à travers des gestes d'appropriation et de sauvegarde posés au nom d'une proximité ou d'une familiarité inscrite à l'enseigne du quotidien.



Archives de la Ville de Montréal (VM94S40D2-249c)

Le regard dévalorisant sur le cadre bâti

Les termes de *taudis* et de *patrimoine* expriment deux manières de qualifier l'environnement bâti qui sont aux antipodes l'une de l'autre : la première déprécie tandis que la deuxième valorise. Les opérations de rénovation urbaine, lancées dans les années 1950 et 1960 à Montréal, justifiaient la démolition d'un nombre important d'édifices parce qu'ils étaient dans des états « misérables ». Une véritable guerre aux taudis s'organisa pour permettre à la ville de se renouveler. « L'œuvre d'assainissement doit se poursuivre graduellement partout où il existe des conditions d'habitation reconnues intolérables », exhortait *La Presse* dans l'un de ses multiples articles publiés à ce propos⁹. Dans ce contexte, peu de considération était accordée à la valeur des bâtiments. Pour être plus juste, la question ne se posait même pas en ces termes.

⁹ Marius Girard, « Une œuvre d'assainissement », *La Presse*, 12 juin 1961.



Archives de la Ville de Montréal (VM94S40D1-036c)

Les caractéristiques de la construction des bâtiments était décriée. Les experts soulignaient la pauvreté des matériaux, la déficience de l'isolation, les problèmes de fondations, l'étroitesse des pièces, le manque de ventilation et d'ensoleillement. À ce constat sévère, les mêmes commentateurs ajoutaient les difficultés liées à l'inadaptation des édifices aux innovations technologiques, que ce soit pour l'électricité, l'eau chaude ou les sanitaires. Le jugement négatif n'était pas seulement porté sur les bâtiments, mais aussi sur les quartiers. On leur reprochait de s'être développés sans véritable plan. Il en résultait des rues étroites, une très grande densité d'occupation du sol, un manque d'espaces verts, une mixité des fonctions qui ne correspondait plus aux normes modernes d'habitation. Enfin, ces zones étaient des viviers de problèmes sociaux tant en ce qui concerne la pauvreté, la santé que l'éducation¹⁰. Dans ce contexte, la solution envisagée était la démolition des bâtiments anciens pour la reconstruction de structures neuves selon un nouveau plan d'implantation.

En apposant une étiquette aussi dévalorisante à un secteur dont les problèmes étaient de différentes natures (et pas seulement liés au cadre bâti), la logique voulait qu'en éliminant les édifices touchés, la solution soit en partie trouvée. Ces représentations sont perceptibles dans les images utilisées pour parler des taudis. Nous

¹⁰ Roger Duhamel, « La reconstruction de Montréal », *La Patrie*, 24 septembre 1956 ; Roméo Mondello, « La rénovation urbaine », *Cités et villes*, juillet 1960 ; Paul Sauriol, « Rénovation urbaine », *Le Devoir*, 13 septembre 1960 ; André Blouin, « Réorganiser le cœur de la métropole », *Cités et villes*, mars 1961 ; Claude Langlois, « Le centre de Montréal et son évolution », *Habitat*, janvier-février 1964.

nous arrêterons, à titre d'exemple sur celles véhiculées dans les médias et dans les documents officiels.



Photo : Martin Drouin

Les prises de vue se faisaient généralement dans l'arrière-cour. On y voyait principalement des structures en bois : hangars, balcons et clôtures sur lesquels pesait visiblement le poids des âges. Les cours en terre battue ajoutaient à l'allure insalubre des bâtiments. Comme le dit le proverbe : « Quand on veut tuer un chien, on dit qu'il a la rage ».



Archives de la Ville de Montréal (VM94C196-98)

L'observateur est toutefois surpris lorsqu'il découvre d'autres images des édifices dénoncés. Le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal a en effet réalisé des reportages photographiques dans le cadre des études préliminaires aux opérations de rénovation urbaine. Les bâtiments étaient alors photographiés de la rue. Des façades en brique ou revêtues de pierre s'alignent les unes après les autres. À peu près rien ne signale le caractère vétuste des édifices. Au contraire, les clichés auraient pu être pris quelques jours auparavant dans l'un des quartiers montréalais renommés pour leurs rangées de plex. Seule l'utilisation du noir et blanc et le modèle des voitures qui apparaissent sur les clichés trahissent l'âge des photographies. Quel contraste avec la première série d'images!

La célébration du quotidien et de l'ordinaire

Au moment même où les démolitions pour la rénovation urbaine débutaient, une nouvelle forme d'appréciation se dessina avec l'attention portée sur les quartiers populaires par la célébration du quotidien et de l'ordinaire. Il ne s'agissait plus de juger de la qualité du paysage urbain, des conditions de vie des résidents ou encore des problèmes sociaux existant dans ces quartiers. Cet autre regard se voulait simplement le témoin du temps qui passe et de la poésie brute des espaces scrutés. Reportages, documentaires, chantiers photographiques, ouvrages de fiction donnèrent à voir une réalité différente de celle perçue par les urbanistes et autres

spécialistes de la ville. Bien des exemples pourraient être donnés, mais contentons-nous de quelques-uns afin d'illustrer notre propos.



Archives de la Ville de Montréal (VM94S40D3-130)

En 1962, l'écrivain et réalisateur Hubert Aquin lançait le court-métrage intitulé « À Saint-Henri le 5 septembre ». Le projet regroupait une douzaine de cinéastes pour filmer pendant vingt-quatre heures le quartier Saint-Henri, un quartier populaire bordé par le canal Lachine et qui fut, quelques années plus tard, le lieu d'un projet pilote de rénovation urbaine appelé « La Petite Bourgogne ». Dans l'introduction, le narrateur expliquait : « Nous ne cherchons pas l'insolite parce que nous sommes en Amérique. Nous nous contenterons d'épier le quotidien dans sa grisaille ou son soleil. Nous avons choisi de vivre face à face parce qu'un quartier ouvrier, c'est un peu la vitrine d'une cité »¹¹. Il ajoutait un peu plus loin : « Le plus difficile sera d'ajuster l'image que nous nous faisons de la réalité à celle que nous découvrons »¹². L'équipe française de l'Office national du film (ONF), au cœur de cette réalisation, s'inscrivait alors dans le courant documentaire du cinéma direct. Grâce à des caméras légères et des

¹¹ Hubert Aquin, *À Saint-Henri le 5 septembre*, film cinématographique, ONF, 1962, 1 DVD : 41 min. 41 sec., son, noir et blanc.

¹² Hubert Aquin, *À Saint-Henri le 5 septembre*.

magnétophones portatifs, l'objectif était de capter la réalité sur le terrain sans en modifier la teneur par la présence de l'observateur étranger¹³. Ainsi, les images du documentaire de Hubert Aquin nous montrent, avec une réelle poésie, la vie d'un quartier, la seule trame narrative étant l'unité de lieu et les vingt-quatre heures d'une journée qui s'écoule du lever du soleil jusqu'au lendemain matin.

L'œuvre de Michel Régnier est un autre exemple de ce regard qui s'est construit sur la réalité populaire. La carrière prolifique de cet homme se poursuit encore aujourd'hui. Au début des années 1960, il publia un recueil de photographies intitulé *Montréal, Paris d'Amérique*¹⁴. Le livre s'ouvre sur deux images : sur la première, des enfants jouent dans une ruelle typique des quartiers anciens tandis que sur la seconde, trois hommes assis fument devant un snack-bar. Le ton est donné. Au fil des pages, la ville est présentée par ses monuments et son port, mais surtout par ses balcons, ses arrière-cours, ses cordes à linge et ses habitants. Les images du Montréal du quotidien et de l'ordinaire sont accompagnées de poèmes accentuant ainsi la mutation du regard sur cette ville en pleine transformation. Régnier continua son travail dans les rangs de l'ONF.



Photo : Martin Drouin

En 1967, il rejoignit la section *Société nouvelle/Challenge for change*, équipe « qui cherchait à faire un cinéma social mettant en

¹³ Gilles Marsolais, *L'aventure du cinéma direct*, Laval, Les 400 coups, 1997, p. 58-63 et 89-98.

¹⁴ Michel Régnier, *Montréal, Paris d'Amérique*, Montréal, Éditions du Jour, 1961.

scène des gens ordinaires ou les faisant se mettre en scène eux-mêmes dans des dynamiques de groupe »¹⁵.



Photo : Jean-Pierre Goulet, *Le monde en images*, CCDMD

Il réalisa successivement la série *Urbanose* et *Urba 2000*. Alors que dans la deuxième il se penchait sur des expériences étrangères, dans la première il se consacra à la situation montréalaise. Si le ton se transforma avec un discours beaucoup plus critique, les sujets abordés demeuraient les mêmes. Les

¹⁵ « Artisans de l'ONF : Michel Régnier », *Office national du film du Canada*, 2010, en ligne : <<http://www.nfb-onf.gc.ca/fra/portraits/51/>>, consulté le 2 juin 2010.

quartiers et les bâtiments qualifiés de zones grises et de taudis avaient maintenant droit de cité.

Un regard social et humain se posait sur l'environnement urbain en train de se transformer. Nous n'étions pas dans une dynamique de contestation de la transformation ; celle-ci était encore pensée comme la formation d'un monde nouveau. La ville industrielle, tel que le 19^e siècle l'avait créée, était bel et bien en pleine mutation. Le sentiment de rupture était accentué par la construction d'une ville moderne.



Archives de la Ville de Montréal (VM94S40D3-124)

Le nouveau rôle social de l'architecte et la restauration des édifices anciens

Dans la deuxième moitié des années 1960, des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme s'engagèrent également dans la réflexion sur les quartiers anciens. Tout n'était plus automatiquement à démolir. Dans un projet de rénovation urbaine mené par la Ville de Montréal, le Service d'habitation, qui venait d'être créé à l'automne 1967, affirmait d'ailleurs qu'il voulait « garder ce qui [était] bon, unique et beau. Certaines portes, lucarnes et balcons, certains ensembles de maisons donnant un cachet particulier au secteur »¹⁶. En même temps qu'ils

¹⁶ « Ilots Quesnel et Coursol : première expérience "civilisée" de rénovation urbaine à Montréal », *La Presse*, 31 octobre 1968.

restaurent des édifices anciens, des architectes s'inscrivaient dans un nouveau rôle social par la bienveillance portée aux populations des quartiers défavorisés. Si la restauration apparaissait plus économique que les grands projets de rénovation urbaine, des questions d'intérêt collectif étaient également valorisées.

Nous retiendrons quelques éléments qui sont symptomatiques des mutations en cours. En 1969, l'*Association des architectes de la province de Québec* lançait le projet « Balconville », qui était une expérience de terrain en milieu populaire. Si le projet n'eut pas la longévité escomptée (il dura un peu moins d'un an), il démontrait tout de même un changement d'attitude dans la pratique et dans les politiques d'intervention d'une partie des membres de l'association. Un an plus tard, la *Société des architectes de Montréal* annonçait son intention de s'impliquer activement dans la restauration domiciliaire. La journaliste résumait bien la philosophie et la nouveauté derrière le geste : « Qui n'a jamais vu un architecte jouer à l'animateur social, travailler patiemment avec un comité de citoyens, visiter un quartier maison par maison pour sauver les édifices récupérables [...] Ce sont des choses qu'on verra à l'avenir [...] »¹⁷. La même année était créé le *Community Design Workshop* par Joseph Baker, professeur à l'École d'architecture de l'Université McGill. Les premières interventions se firent dans le quartier Pointe-Saint-Charles dans une optique d'appropriation communautaire des logements largement inspirée de l'*advocacy planning* prôné par Paul Davidoff. En 1971, la contestation étudiante à l'École d'architecture de l'Université de Montréal favorisa l'élection d'un nouveau directeur, Serge Carreau, professeur depuis 1969, largement impliqué dans la question du logement¹⁸. Il coprésidait en effet avec Joseph Baker le *Comité sur l'habitation et la rénovation urbaine de Montréal*, financé par le *Conseil de développement social du Montréal métropolitain*, un organisme à vocation sociale qui œuvrait dans le milieu communautaire. Le Comité organisait d'ailleurs, toujours en 1971, deux journées de conférences et débats sur le thème de la restauration des logements à Montréal. À cette occasion, Carreau soulignait le caractère novateur de la démarche, tandis que Baker déclarait qu'une « famille qui vit dans un abri pauvre, mais dans un voisinage familial est plus riche que celle qui est déplacée et qui

¹⁷ Gérard Leblanc, « Les architectes veulent œuvrer dans le secteur de l'habitation », *Le Devoir*, 1^{er} juin 1971.

¹⁸ Marc H. Choko, « La clinique d'aménagement de l'École d'architecture de l'Université de Montréal : du projet alternatif à l'institutionnalisation des groupes de ressources techniques (GRT) », in Juan-Luis Klein, Caroline Andrew, Pierre W. Boudreault et Richard Morin (dir.), *Aménagement et développement : vers de nouvelles pratiques ?*, Sillery, Association canadienne pour l'avancement des sciences, 1986, p. 77-89.

vit de promesses »¹⁹. La restauration était présentée comme la clef de voûte de toute politique d'habitation et, selon Guy Legault, alors directeur du *Service d'habitation de la Ville de Montréal*, « un acte de civilisation » et « une action évidemment importante pour sauver le patrimoine montréalais »²⁰. L'utilisation ici du terme de *patrimoine* est intéressante parce qu'elle marque une avancée importante de l'association qui portait désormais un regard extrêmement valorisant sur un cadre bâti jusqu'alors décrié.

L'habitation type et l'identité d'une ville

Si la restauration des logements anciens pouvait répondre à des raisons économiques, sociales et culturelles, le paysage urbain des quartiers populaires ne fut pas pour autant automatiquement assimilé à un patrimoine à sauvegarder. Il fallut renverser les valeurs alors habituellement retenues pour qualifier les monuments historiques. La « valeur d'âge », utilisée pour souligner le caractère vénérable des bâtiments de la période préindustrielle, renvoyait plutôt à la vétusté des plex. Les urbanistes faisaient en effet l'amalgame entre les édifices ayant « 80 ans et plus d'existence » et la présence des « logements défectueux et insalubres de la ville »²¹. Quant à la connaissance des quartiers qui aurait pu permettre de s'appuyer sur la valeur historique des bâtiments, elle était encore lacunaire, tout comme l'importance du 19^e siècle dans l'histoire de Montréal. Une nouvelle génération d'historiens combla ce déficit historiographique à partir des années 1970²². En regard de l'architecture dite victorienne, elle n'avait pas jusqu'alors beaucoup d'adeptes ni de spécialistes à Montréal. Les analyses manquaient pour situer de manière adéquate l'apport spécifique de ce cadre bâti au paysage urbain montréalais.

À l'opposé de l'exceptionnel, les architectes et les urbanistes préoccupés par la sauvegarde de l'habitat urbain allaient célébrer le banal et l'ordinaire. Contre le monumental, ils faisaient valoir le caractère modeste et humble des bâtiments. Contre l'œuvre unique, ils arguaient de l'importance de la standardisation. Tous

ces jugements donnaient à l'architecture résidentielle une valeur incontournable. De passage à Montréal en 1969, Jane Jacobs, l'auteure de *Death and Live of Great American Cities*²³, déclarait à propos du quartier Milton-Parc : « Marvelous, unique, can't be duplicate »²⁴. Un autre regard était définitivement porté sur l'habitat urbain.

À cet égard, la publication de l'ouvrage *Découvrir Montréal / Exploring Montreal* marquait un jalon important pour la valorisation d'une autre vision du patrimoine à conserver²⁵. Réunissant près d'une vingtaine d'architectes et d'urbanistes dont beaucoup étaient impliqués dans des opérations d'aide à la rénovation ou des associations de sauvegarde, l'ouvrage proposait des ballades architecturales dans les quartiers anciens. L'architecte Melvin Charney, professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, y écrivait : « Bien sûr il existe des monuments distinctifs [à Montréal]. Mais c'est dans la rue que l'on rencontre une cohésion qui semble fournir un élément déterminant : un lien entre les gens, le sens de la ville façonnée par tous et qui leur appartient »²⁶. Pour lui, dans les quartiers populaires se trouvaient « des témoins d'ensemble d'habitation unique »²⁷.

L'ouvrage de Jean-Claude Marsan, architecte, urbaniste et professeur à l'Université de Montréal, eut un impact encore plus considérable²⁸. Réédité et traduit en anglais, *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, dressait un tableau ambitieux de la ville depuis sa fondation jusqu'à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle²⁹. L'auteur consacrait cinq chapitres à l'architecture victorienne, dont un à « l'héritage victorien ». À propos de l'architecture résidentielle à laquelle un chapitre était également dédié, il écrivait : « [...] cette habitation type, avec son plan tout en long, ses pièces souvent étroites, insuffisamment ventilées ou éclairées, n'est pas sans défaut. Mais on aurait tort d'imputer ces

²³ Jane Jacobs, *Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961.

²⁴ Dona Gabeline, Dane Lanken et Gordon Pape, *Montreal at the Crossroads*, Montréal, Harvest House, 1974, p. 65.

²⁵ Pierre Beaupré et Annabel Slaughter, dir., *Découvrir Montréal*, Montréal, Éditions du jour, 1975, 182 p. ; Pierre Beaupré et Annabel Slaughter, dir., *Exploring Montreal*, Toronto, Greey de Pencier Publications, 1974, 144 p.

²⁶ Melvin Charney, « Saisir Montréal », in Pierre Beaupré et Annabel Slaughter, dir., *Découvrir Montréal*, p. 17.

²⁷ Melvin Charney, *idem*, p. 18.

²⁸ Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal, Fides, 1974, 423 p.

²⁹ L'édition anglaise est parue en 1981 tandis qu'une édition revue et augmentée sortit en 1994.

¹⁹ Joseph Baker, « Préface », Comité sur l'habitation et la rénovation urbaine, *Conférences et débats du symposium sur la restauration des logements à Montréal*, Montréal, Conseil de développement social du Montréal métropolitain / Fédération des œuvres de charités canadiennes-françaises, 1971, p. 6.

²⁰ Guy Legault, dans *Conférences et débats du symposium sur la restauration des logements à Montréal*.

²¹ Roméo Mondello, « Les vieux immeubles, faut-il les conserver? », *Cités et villes*, vol. 3, n^o 6, avril 1960, p. 22-24.

²² Joanne Burgess, Louise Dechêne, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, *Clés pour l'histoire de Montréal : bibliographie*, Montréal, Boréal, 1992, 247 p.

défauts à l'architecture elle-même ; ils ont pour cause la pauvreté des ressources préalables à l'expression architecturale. Celle-ci, au contraire, véritable architecture sans architecte, est remarquable pour son taux élevé de préfabrication, pour ses fonctions exprimées spatialement, sans détour, sans camouflage, pour son potentiel cybernétique qui fait ressembler ses galeries, ses passerelles et ses escaliers extérieurs aux convoyeurs aériens des fameux entrepôts à grains, près du port. Originales en elles-mêmes, ces habitations ont engendré un environnement urbain également original, qui a marqué profondément l'identité et l'image de Montréal »³⁰. À n'en pas douter, l'habitat urbain avait désormais ses défenseurs. L'ancien taudis méritait une appréciation toute nouvelle.

Les démolitions, les déplacements et l'implication citoyenne

Les transformations de Montréal au cours des années 1960 et 1970 ont entraîné un nombre considérable de démolitions. Les pertes de logements s'élevèrent à plusieurs dizaines de milliers. Au fil de la succession de projets de rénovation urbaine qui ont touché Montréal à cette époque, l'attitude des commentateurs et des résidents se métamorphosa. Au commencement de ces opérations, les commentateurs applaudirent généralement à l'idée de débarrasser la ville des taudis qui, en plus de l'enlaidir, renvoyaient à des problèmes d'insalubrité, de pauvreté et de désordres sociaux. Ce fut le cas lors de la réalisation des *Habitations Jeanne-Mance*, au tournant des années 1960, où la possibilité d'offrir un futur meilleur aux populations touchées fut mise en avant. La démolition d'un quadrilatère bordé essentiellement par des plex, selon la formule de la table rase, fut passée sous silence au profit de la construction d'appartements modernes et confortables qui devaient remplacer le stock de logements anciens. Un journaliste notait : « Aux maisons délabrées, mal construites, souvent laissées aux ébats de la vermine, font place des bâtiments salubres, aérés, suffisamment distancés les uns des autres pour qu'il soit agréable d'y vivre »³¹. Le choc des transformations et la manière dont elles étaient vécues n'intéressaient personne.

À la suite de cette première opération de renouveau urbain, celles qui touchèrent les quartiers de Victoriatown et, pour reprendre son surnom, du « Faubourg à la M'lasse », suscitèrent des réactions quelque peu différentes. Il est vrai que les deux projets n'offraient pas, en contrepartie des démolitions, de logements neufs aux populations concernées. Le premier fut réalisé pour la construction de l'autoroute Bonaventure tandis que le second permit l'édification de la maison de Radio-Canada, siège social

des services français du radiodiffuseur public national. Une fois de plus, le sort des résidents et la valeur du cadre bâti intéressèrent peu les commentateurs, sauf lorsque les démolitions débutèrent. Dans le journal *La Presse*, on pouvait lire au lendemain des expropriations : « Le quartier tout entier grouillant jadis d'une population ouvrière, vidé maintenant de ses habitants, ressemble à un village mort. Mais bientôt s'élèveront sur le même site les édifices de la Société Radio-Canada qui revaloriseront ce quartier de l'est de Montréal »³². Un regard nostalgique et résigné était ainsi posé sur un Montréal pittoresque qui disparaissait. Si l'idée de la ville des quartiers populaires se retrouvait dans ce type de discours, les démolitions étaient vues comme un mal nécessaire pour la relance économique de Montréal.

Les difficultés de déplacement des locataires, exacerbées dans une situation de crise du logement, et l'impact psychologique des déménagements déplacèrent peu à peu les débats de la seule problématique du vieillissement des équipements urbains vers celle des populations des villes. Le projet de rénovation de la Petite-Bourgogne dans le quartier Saint-Henri, lancé en 1963, fut l'occasion de faire valoir de nouveaux points de vue. Au lendemain de l'annonce, le *Conseil des œuvres de Montréal*, organisme caritatif très actif pendant la période étudiée, facilita l'installation d'un intervenant dans le quartier. Inspirée des *Community Organizations* états-uniens et des thèses de Saul Alinsky, l'animation sociale, telle que pratiquée à Montréal à partir des années 1960, aida les populations dans les quartiers défavorisés à se prendre en main et à passer à l'action afin de régler des problèmes concrets. S'il n'était encore nullement question de s'opposer aux démolitions ou de valoriser une quelconque forme de patrimoine, il n'était cependant plus possible d'ignorer les répercussions sociales de la rénovation urbaine. Avec la formation de comités de citoyens, les projets, jusque-là imposés par les autorités, purent être discutés publiquement par les résidents. L'aménagement de la ville ne pouvait plus être dès lors simplement appréhendé en des termes techniques et fonctionnels. Un glissement des perceptions se profilait. Si, au commencement des projets comme celui des *Habitations Jeanne-Mance*, les résultats escomptés compensaient les difficultés inhérentes aux transformations de la ville, plus la décennie avançait et plus l'impact sur la population allait devenir un véritable enjeu dans l'aménagement urbain. Dans ce contexte, l'implication citoyenne dans les projets de renouveau urbain changeait la donne.

Du territoire d'appartenance au cadre de vie

Le regard dépréciateur porté sur l'habitat ancien, celui qui justifiait en quelque sorte les démolitions répétées, perdit de sa

³⁰ Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, 1974, p. 282.

³¹ « Air, lumière et espace aux Habitations Jeanne-Mance », *Cités et villes*, vol. 4, n° 3, mars 1961, p. 19.

³² « C'est le village de la désolation », *La Presse*, 28 septembre 1963.

pertinence à mesure que de nouvelles voix s'élevaient. Ainsi, l'affirmation de qualités patrimoniales se fit, entre autres, en associant ces quartiers à un territoire d'appartenance, réceptacle d'un milieu de vie et matérialisé par un cadre bâti. L'architecture devenait conséquemment la clef de voûte qui, espérait-on, allait maintenir des populations sur un territoire familial.

L'arrivée des animateurs sociaux et la création des comités de citoyens permirent d'abord de conscientiser de leur droit les populations des quartiers défavorisés. Celles-ci affirmaient leur existence vis-à-vis des décideurs qui, s'ils prétendaient agir « en bon père de famille », avaient tendance à croire qu'ils savaient mieux que la population concernée ce qui était meilleur pour elle. Aux comités mis sur pied autour du projet de rénovation urbaine de la Petite-Bourgogne, tels *Nous Saint-Henri* ou le *Réveil des citoyens de la Petite-Bourgogne*, se succédèrent d'autres groupes créés dans différents quartiers montréalais. Ils firent ainsi leur apparition dans les quartiers Pointe-Saint-Charles, du Plateau Mont-Royal, du Centre-Sud et de Hochelaga-Maisonneuve³³. Sans grand étonnement, il s'agissait de quartiers populaires touchés par les mutations socio-économiques de la seconde moitié du XX^{ème} siècle dans un cadre de bâti vieillissant.

Ces nouveaux comités ne s'occupèrent pas uniquement de la question du logement. Ils aidèrent également les populations par la création de cliniques juridiques, de groupes d'aide à l'accès aux soins de santé, de groupes d'aide aux parents, aux femmes et bien d'autres associations liées à des problématiques sociales et communautaires. Il ne s'agissait donc pas d'un mouvement de sauvegarde des monuments historiques comme celui qui était présent au même moment dans le centre ancien³⁴. Toutefois, les groupes mis sur pied, ayant tous pour base le quartier, favorisèrent l'identification à un territoire de résidence et d'appartenance. Les bases étaient posées pour que ce cadre bâti devienne un vecteur d'identité et, ce faisant, un patrimoine à conserver.

L'intérêt pour les populations des secteurs touchés par les rénovations urbaines permit de comprendre, contrairement à l'idée généralement admise, que celles-ci n'habitaient pas ces quartiers pour la seule raison d'y trouver des loyers à prix abordable, même si ce facteur pouvait jouer dans le choix de localisation. La situation était beaucoup plus complexe. À mesure

que les comités de citoyens étaient écoutés, la solidité d'une autre croyance se fissurait. En fait, ces populations avaient une histoire liée à ces quartiers qui n'était pas celle de déracinés. Un réseau de solidarité, basé sur les relations familiales et de voisinage, émergeait. Le lieu de résidence renvoyait ainsi à un paysage urbain connu et apprécié, qui était associé à des souvenirs personnels, à des liens sociaux et à une sécurité devant l'inconnu. Ainsi, lorsque l'idée de la restauration des logements anciens commença à être discutée publiquement à la fin des années 1960, elle trouva un terreau fertile dans ces quartiers, car elle permettait de maintenir des milieux de vie.

À la fin des années 1960, lors de l'annonce de la rénovation du secteur Milton-Parc, un changement notable s'était produit. Il n'était plus question pour les citoyens d'accepter sans broncher, ni même de collaborer. Une nouvelle dynamique était en place : celle de l'opposition. Il est vrai que le projet était porté, contrairement à ceux précédemment mentionnés, par un promoteur privé, le Groupe Concordia Estates. De plus, l'immensité du plan de réalisation le fit traîner en longueur et permit, finalement, à cause d'une situation économique défavorable, de rendre de plus en plus complexe la justification du projet. Ce fut, non sans difficulté, que le Comité des citoyens de Milton-Parc réussit à le condamner³⁵. Si des préoccupations sociales animèrent d'abord les revendications des opposants, la valorisation du milieu de vie avec des logements abordables et un environnement bâti à la personnalité attachante occupa rapidement le centre du débat. Une résidente confiait à un journaliste : « J'aime les petites rues de ce quartier, les arbres qui les bordent. Même la ruelle derrière chez moi est jolie »³⁶. Au-delà de ces impressions, l'architecture du quartier fut, quant à elle, de plus en plus valorisée jusqu'à être qualifiée, quatre ans après le début des protestations, de « très beaux ensembles victoriens et edwardiens »³⁷. Un autre regard était désormais porté sur le cadre bâti et rappelait les nombreux combats pour le patrimoine qui se menaient ailleurs dans la ville³⁸.

Conclusion

Il n'est pas étonnant, lorsque l'association *Sauvons Montréal* fut créée à l'automne 1973, que des comités de citoyens déjà en place se soient joints à la nouvelle fédération qui souhaitait travailler à l'échelle de la ville. Ce n'était pas la première fois qu'une

³³ Donald McGraw, *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*, Montréal, Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978, 184 p.

³⁴ Martin Drouin, « La mise en valeur du Vieux-Montréal : usage, histoire et architecture (1962-1979) », in Capucine Lemaître et Benjamin Sabatier (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation : fabrique, usage et réemploi*, Québec, Éditions Multi Mondes, 2008, p. 179-202.

³⁵ Claire Helman, *The Milton-Park Affair. Canada's Largest Citizen-Developer Confrontation*, Montréal, Véhicule Press, 1987, 183 p.

³⁶ Michel Vadeboncoeur, « Les délogés du parc Milton attendront les bulldozers assis sur leur balcon », *La Patrie*, 6 mars 1969.

³⁷ Linda Cahill, « The Ghetto... straight from the heart », *The Gazette*, 10 août 1972.

³⁸ Martin Drouin, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*.

fédération était proposée. *Perspectives 80* ou la *Fédération des mouvements du Sud-Ouest* l'avaient fait dans une optique sociale et communautaire. Avec *Sauvons Montréal*, les préoccupations des groupes ou comités associés allaient aborder la question urbaine dans un sens plus large. Les associations de résidents, les groupes d'aide au logement, les groupes d'aide à la rénovation, des groupes environnementaux et, enfin, des groupes plus strictement dédiés à la sauvegarde du patrimoine apportèrent chacun une contribution à la vision de la ville à sauvegarder et à la place de l'habitat montréalais dans un tel projet.



Archives de la Ville de Montréal (C-196-1126)

Le combat que le groupe allait mener s'inscrivait à la suite de mutations qui avaient façonné un nouveau regard sur le paysage bâti. Le glissement de perception s'enracinait dans le désenchantement d'une destruction improductive du cadre bâti ancien. En plus de générer des conséquences malheureuses sur les populations déplacées, les promesses du renouveau urbain avaient laissé de côté les habitants pour qui ces projets constituaient un horizon d'avenir. Avec l'émergence d'acteurs aux sensibilités nouvelles, les quartiers anciens devinrent le centre de pratiques citoyennes renouvelées. Les questions sociales et communautaires permirent l'appropriation du territoire et facilitèrent la création de liens affectifs avec l'environnement bâti. Le passage de taudis à patrimoine allait augurer, non pas tellement d'une culture de l'habiter, comme le suggère le titre de l'ouvrage, mais bien d'une

culture de l'habitant qui met au cœur de ses préoccupations le lien entre conservation d'un territoire et production d'une identité.



Photo : Martin Drouin



Illustration 13
Photo : Martin Drouin



Illustration 15 Photo : Martin Drouin



Illustration 14
Photo : Martin Drouin